

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Pagny, 13 décembre 1881](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Pagny, 13 décembre 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[13 décembre 1881](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Pagny](#)

Lieu de destinationZaventem (Belgique)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin répond à la lettre de Pagny du 27 novembre 1881 : il annonce à Pagny qu'il prend connaissance des observations et rectifications envoyées à la rédaction du journal *Le Devoir* sans s'engager à les publier.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Œuvres citées [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)

Collation1 p. (122v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris, le 21^{er} Mars 1841

Monsieur Pagny,

Je suis un peu en retard pour répondre à votre lettre du 27^{er} Mars. Je prends volontiers connaissance des observations et rectifications que l'on peut nous adresser, mais sans m'engager à l'avance à les insérer dans le Dictionnaire, si je ne trouve point une réelle utilité à leur

publication.

Agnez je vous prie, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.